Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260929-2026_066-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Commune de Les BRULAIS 35330

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote	
A la majorité des suffrages exprimés	
Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : 02/10/2026
Et Publication ou notification du : 02/10/2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre à 19 heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle associative et citoyenne de la commune, sous la présidence de Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux conseillers municipaux le 25 septembre 2026. Un affichage a été fait sur la vitrine extérieure devant la mairie le même jour.

Présents : M RAFFEGEAU Hugues, Maire, Mme BERTHIER Karen, Mme BRUNARD Chrystèle, M DANION Dominique, Mme DELEPIERRE Sokun-Théavy, M DUHEN Eric, Mme FLAGEUL Marie-Emmanuelle, Mme GROUX Claudie, M LECLERC Olivier, M LEGENDRE Jérôme, M MENOU Alain, Mme PHILIPPE Sylvie et M ROLLAND Yannick.

Absente excusée : Mme GOUSSAIN Marie-Rose

Absent ayant donné procuration : M BARRE Emmanuel à M RAFFEGEAU Hugues

Secrétaire de séance : M Olivier LECLERC

N°2026/066 – *FINANCE PUBLIQUE* : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE VHBC AU TITRE DES FONDS DE CONCOURS AUX PETITES COMMUNES ANNEE 2026

Un dispositif des fonds de concours aux petites communes pour la période 2018-2022 avait été voté par le conseil communautaire par délibération en date du 5 novembre 2018. L'objectif était d'accompagner les « 5 petites communes » (Bovel, Les Brulais, Comblessac, Saint-Séglin, Loutehel et Lohéac) de VHBC dans le financement de leurs projets à hauteur de 16 000,00€ par an et par commune.

Lors de sa séance du 9 décembre 2021, le conseil communautaire avait renouvelé ce dispositif de fonds de concours aux cinq petites communes pour les années 2023 et 2024 à hauteur de 16 000,00€ par an et par commune (+ la commune de Lohéac).

Par délibération n°2024-04-061 du 27 juin 2024, le conseil communautaire avait validé un avenant au règlement financier où il est notamment proposé de reconduire le fonds de concours « petites communes » de 16 000€ par an et par commune (Bovel, Les Brulais, Comblessac, Saint-Séglin, Loutehel et Lohéac) sur les années 2025 et 2026.

Monsieur le Maire propose de demander les 16 000€ pour l'exercice 2026 concernant les travaux de viabilisation de la Rue de la Forge, récemment créée avec un lot communal et des terrains privés.

Il est à préciser que les travaux doivent être fait avant 31 décembre, ce qui sera le cas puisque c'est planifié en novembre et pour une durée de 2 semaines environ.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260929-2026_066-DE

Le plan de financement prévisionnel ci-dessous indique le montant de l'opération.

PLAN FINANCEMENT PREVISIONNEL OPERATION VIABILISATION RUE DE LA FORGE

DEPENSES			RECETTES		
Prestataire	**Objet**	**Montant HT**	**Organisme**	**Dispositif**	**Montant**
QUARTA	Bornage terrain	1 594,50 €	Vallons de Haute Bretagne Communauté -	Fonds de Concours aux petites communes - Exercice 2026	16 000,00 €
Christian CLAIRET	Acquisition terrain parcelle ZE 218	1,00 €			
ETUDE ARMEL BOUTHEMY	Frais Notarié acquisition terrain	1 000,00 €	Privé acheteurs terrain	Vente Terrain : 583m² x 50€/m²	29 150,00 €
OUEST CONCEPT RESEAUX	Assistance à maitrise d'Ouvrage sur cette opération	3 800,00 €			
ENEDIS	Raccordement électricité	1 172,40 €	Vallons de Haute Bretagne Communauté -	Remboursement 20% mission AMO	760,00 €
OUEST CONCEPT RESEAUX	Raccordement Point d'accès réseaux	980,00 €			
AMEVIA	Travaux viabilisation (Terrassement, Eaux Usées, Eaux pluviales, Telecom, Eaux potable	54 414,40 €	Vallons de Haute Bretagne Communauté -	Remboursement travaux d'extension du collecteur d'assainissement	21 326,00 €
SAUR	Raccordement Eau potable sur conduit existant	3 500,00 €	Commune LES BRULAIS	Autofinancement	5 726,30 €
SAUR	Fourniture et pose d'un poteau incendie	6 500,00 €			
Total DEPENSES		**72 962,30 €**	**Total RECETTES**		**72 962,30 €**

Montant non connu à ce jour

Il revient au conseil municipal de solliciter ou non une subvention de deux fois 16 000€ auprès de VHBC au titre des fonds de concours aux petites communes exercice 2023 concernant l'opération de travaux de voirie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **SOLLICITE** auprès de Vallons de Haute Bretagne Communauté une subvention de 16 000,00€ au titre du Fonds de Concours aux petites communes - Année 2026, pour le financement d'une opération de viabilisation de terrain sur la Rue de la Forge,

- **CHARGE** Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un de ses adjoints, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement un de ses adjoints, à signer tous documents relatifs à ce sujet.

Pour extrait conforme,
En Mairie le 2 octobre 2026

Le Maire,
Hugues RAFFEGEAU

MAIRIE DE LES BRULAIS (ILLE ET VILAINE)